



SINGER & HAMILTON
EXECUTIVE SEARCH

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2020



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



EDITORIAL

Singer & Hamilton renouvelle son engagement au Pacte Mondial des Nations Unies.

Conscient des enjeux du développement durable, nous avons choisi d'anticiper et d'agir sur les évolutions économiques, sociales et environnementales qui impactent notre activité en adoptant une démarche responsable. Notre métier est d'accompagner nos clients et nos candidats en respectant dans le respect d'une éthique professionnelle, sociale et environnementale.

Singer & Hamilton réaffirme son soutien aux dix grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre volonté est de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence en les intégrant dans notre stratégie, notre culture et nos missions au quotidien. Nous nous engageons à sensibiliser et à faire évoluer les comportements de nos collaborateurs, clients et fournisseurs.

Eric SINGER



Introduction

En tant que Cabinet d'Executive Search, nous plaçons le "capital humain" au cœur de nos préoccupations et sommes engagés dans une démarche de responsabilité depuis la création de la société en 1989. Nous favorisons le développement et le bien-être de nos collaborateurs et la qualité de service offerte aux clients dans un environnement éthique et morale.

Pour Singer & Hamilton être socialement responsable c'est adopter une démarche reposant sur le développement durable et être un acteur économique soucieux de sa performance, tout en privilégiant les actions suivantes :

- Préserver l'environnement,
- Etablir une relation durable avec nos collaborateurs,
- Promouvoir la solidarité au travers de partenariats associatifs,
- Respecter des règles déontologiques avec nos clients et candidats,
- Lutter contre la corruption.

En 2013, cette volonté s'est traduite par la signature du Pacte Mondial (Global Compact). Lancé au siège de l'ONU en juillet 2000, ce dernier invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 8 valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption. Ces principes s'inspirent de textes comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention de l'Organisation Internationale du Travail et la Déclaration de Rio lors du premier Sommet de la Terre.*



DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;

- Charte du Cœur : Chaque année, une formation interne aux premiers gestes qui sauvent (juin 2019) et maintenance du défibrillateur. En signant cette charte, nous nous engageons sur cet enjeu de santé publique, créateur de dynamiques sociales et citoyennes.



- Visite médicale : chaque salarié a une visite médicale obligatoire puis un suivi médical au maximum tous les 5 ans.

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

DROIT DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

5. L'abolition effective du travail des enfants ; et

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

L'objectif de notre engagement envers le Pacte Mondial est de :

- Placer l'éthique au cœur de notre métier,
- Etre un employeur responsable et solidaire,
- Agir pour l'éducation et le développement solidaire,
- Limiter notre empreinte environnementale,
- Lutter contre la corruption.

Nous avons la conviction que notre performance ne pourra être pérenne que grâce à la qualité des relations avec nos clients, candidats, fournisseurs, et sur la base d'un respect accru de l'éthique, justice et environnement.

Dans le cadre de cette démarche globale, développée de manière collective et collaborative, nous avons établi un document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun, permettant ainsi à tous les salariés de participer et de s'investir aux côtés de leur entreprise.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Singer & Hamilton est un Cabinet d'Executive Search comprenant 13 salariés avec un effectif de 9 femmes et 4 hommes.

Notre devise est l'excellence tant dans la qualité de service que dans les relations interpersonnelles.

Le Cabinet s'attache au travers de son organisation et des avantages qu'il propose, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs et à la performance professionnelle.

En ce sens, le Cabinet a mis en place différentes mesures participant au bien-être de ses salariés.

Avantages et bien-être des salariés :

- 5 semaines de congés payés + jours de RTT administrés selon la convention collective SYNTEC
- Carte Tickets restaurant avec partie des cotisations prise en charge par la société (60% pris en charge par le Cabinet).
- Intéressement : distribué et calculé en fonction des résultats de la société, selon le contrat mis en place (toute personne y a accès)
- Formation : Lors des entretiens semestriels et annuels, les salariés ont la possibilité d'exprimer leurs besoins en formation individuelle. Etant une PME, nous n'avons pas de service dédié à la formation. C'est pourquoi, fin 2019, nous nous sommes rapprochés d'Orsys, qui est un organisme de formation, afin de travailler en collaboration avec eux suite aux demandes de nos salariés et dans l'objectif de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins.
- Garantie Décès.
- Politique de conciliation des temps de vie : flexibilité des horaires de travail et possibilité de télétravail pour les salariés. Cela permet de réduire le temps de transport qui peut être conséquent (l'un de nos salariés réside à Marseille, une autre salariée habite et travaille de chez elle à Dax)
- La fin de l'année 2019 a été bouleversée par les grèves et notamment les grèves des transports. Afin d'éviter de perdre du temps dans les transports bondés, nous avons permis à nos salariés de travailler en télétravail ou en horaires décalés pour leur épargner les heures de pointe et le stress de la foule. Nous avons également pris en charge des déplacements en taxis quand cela était nécessaire.



Diversité et égalité des chances :

Synonyme de richesse humaine et facteur clé de succès, la diversité s'envisage chez Singer & Hamilton comme un acquis à respecter, développer et promouvoir. Très concrètement, au sein de Singer & Hamilton la diversité est :

- Culturelle : + 60% collaborateurs sont bi-culturels, voire bi-nationaux. Ils sont originaires d'Europe, Afrique du nord et Amérique Latine.
- Hommes/Femmes : + 70% des collaborateurs du Cabinet sont des femmes ainsi que 2 associés sur 4.
- Générationnelle : 5 tranches d'âges de 20 à 70 ans
- Salaire : nous avons une parfaite égalité salariale entre les hommes et les femmes.
- Nous travaillons avec un prestataire, Le Petit Plus, dont 80% du personnel se trouve en situation de handicap. (cf Annexe 1) Cette année encore, nous allons développer cette collaboration en incluant un nouveau service à notre contrat.

Au quotidien, Singer & Hamilton mène ses recrutements en se basant sur les qualités et compétences professionnelles des candidats, et s'engage contractuellement, dans chaque mandat de recherche, à procéder à la présentation des meilleurs candidats potentiels, correspondant à la définition de fonction sans discrimination de race, de sexe ou de religion.

Nous garantissons la non-discrimination des candidats et le respect de la diversité mais également l'intégration des candidats, leur adéquation avec le poste proposé et leur apport de valeur ajoutée.

Nous offrons une garantie de bonne intégration du candidat recruté.

En plus des actions que nous menons à notre échelle, en rejoignant le groupe Odgers Berndtson, nous adhérons au mouvement « Unlimited » qui correspond à l'engagement du groupe international pour l'inclusion et la Diversité.

Il faut savoir qu'il ne s'agit pas d'une simple stratégie de communication mais d'un réel effort de la part des 32 bureaux dans le monde, d'inclure la diversité non seulement en interne mais également dans la discussion avec les clients.

Unlimited, c'est également un mouvement qui a donné vie à un magazine propre au groupe, publié chaque trimestre et fortement distribué autour du réseau : Observe. Ce magazine est le moyen pour les associés du groupe de faire connaître les enjeux actuels de la diversité à leurs clients.



En plus d'adopter une politique de diversification en interne, Odgers Berndtson prend à cœur, en tant que professionnel du recrutement, de sensibiliser ses clients à cette thématique.



UNLIMITED

FOR AN **INCLUSIVE** ODGERS BERNDTSON

ENVIRONNEMENT

Dans une logique d'amélioration continue, Singer & Hamilton mène une politique environnementale volontariste. Soucieuse de se positionner en tant qu'acteur éco-responsable, elle a mis en place différents axes d'intervention visant à maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

Limiter les consommables :

- Rationalisation des impressions: réduction du volume d'impressions (noir et blanc, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant impression), collecte et recyclage des consommables (papiers, toners, cartouches d'encre), réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc note...

- Nous imprimons 2 fois moins de document couleurs que noir/blanc
- Nous consommons environ 10 ramettes de papier par mois
- Nous avons choisi un prestataire pour recycler nos cartouches d'encre vides



- Gestion des consommations : réduction de la consommation électrique du parc (programmation systématique de mise en veille prolongée, et arrêt...).
- Nous avons une fontaine à eau à disposition pour éviter la surconsommation de bouteille d'eau. Nous n'utilisons pas de gobelet en plastique.



Accompagnement du développement durable :

Singer & Hamilton a choisi d'apporter son soutien au développement durable en Europe et en Afrique, ainsi que les initiatives citoyennes et l'éco-habitat au travers de la Fondation de France. Les projets pourront concerner notamment les ressources (énergie et eau), les bâtiments, les transports, les déchets, la biodiversité, les objectifs étant : la diminution des consommations, le recours à des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement, l'adaptation ou la modification des installations, la modification des comportements.

Limiter notre empreinte environnementale :

- Depuis le début de notre collaboration avec notre prestataire de recyclage le Petit Plus il y a quelques années, nous avons progressivement mis en place différentes bornes de recyclage pour les différents types de déchets que nous pouvons avoir quotidiennement. Actuellement, nous recyclons les gobelets en carton, le papier, les piles, les ampoules, les cartouches d'encre et toner ainsi que le petit matériel électronique. Et dernièrement, en 2019, nous avons mis en place le recyclage du verre.





- Recyclage des capsules de café Nespresso par La Poste.



Le résultat sur l'année 2019 en chiffres : 365 kg de capsules recyclées (soit 15 kg d'aluminium) cf Annexe 2

Concernant nos collaborations avec La Poste, nous avons mis en place un ramassage journalier du courrier dans le but de favoriser l'emploi plutôt que l'utilisation d'une machine à affranchir.

- Donner une seconde vie à ce que nous n'utilisons plus. Au-delà du recyclage de nos déchets, cette année, nous avons décidé de donner les objets ou meubles que nous n'utilisons plus à des organisations ou entreprises qui leur donneront une seconde vie.

Dans cet esprit, lorsque nous avons renouvelé la moitié de notre flotte de téléphones mobiles au cours de l'année 2019, nous avons amené tous nos anciens appareils en boutique Apple pour qu'ils puissent en faire des téléphones reconditionnés. Au total, 7 téléphones ont ainsi été recyclés sur l'année 2019.

Dans cet esprit encore, nous avons fait appel à Emmaüs pour l'enlèvement de nos encombrants au mois de novembre 2019. (Annexe 3)

- Nous incitons nos salariés à utiliser les transports en commun ainsi que le vélo. Nous mettons à disposition de nos salariés un local fermé, au sous-sol de nos locaux, afin qu'ils puissent y entreposer leur vélo en toute sécurité pendant la journée.

- Réduction des déplacements : un numéro de téléconférence a été mis en place dans le cabinet pour limiter les déplacements en province ou à l'étranger. Nous utilisons aussi régulièrement Skype et FaceTime via nos téléphones.

Depuis le mois de septembre 2019, nous avons mis en place des abonnements Zoom pour tous les salariés. Il s'agit d'un outil de visioconférence, permettant de réaliser des entretiens/rendez-vous à distance dans les meilleures conditions possibles.



De plus, nous autorisons nos employés résidants à une certaine distance à un jour de télétravail par semaine afin de réduire la fréquence de leur transport. Nous leur fournissons un ordinateur portable à cet effet.

- Dans le but de limiter le gaspillage alimentaire, nous avons mis à disposition de nos collaborateurs, un réfrigérateur et des Tupperwares afin que ces derniers puissent apporter leur déjeuner au bureau et conserver les restes plutôt que de les jeter. De cette façon, nous incitions également nos salariés à déjeuner ensemble et à entretenir une bonne ambiance au travail.

Notre objectif de l'année 2020 :

- Accroître le nombre de chômeurs sur les listes de candidats présentés aux clients
- Diminuer les impressions en utilisant au maximum nos systèmes informatiques
- Motiver d'avantage les salariés à venir travailler en vélo
- Mettre en place le recyclage du matériel électronique
- Sensibiliser les employés aux éco-gestes énergétiques
- Favoriser l'achat de fournitures éco-conçues
- Mise en place d'un espace de triage et recyclage dédié avec panneaux d'informations pour sensibiliser les salariés aux bons gestes.
- Mise en place d'un abonnement Gymlib entreprise afin de permettre à nos salariés d'avoir accès à des infrastructures sportives et de bien-être.
- Green IT : à notre échelle, quels sont nos moyens pour y participer ?



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET BONNE PRATIQUE DES AFFAIRES

Nous nous opposons systématiquement à toutes pratiques ou à tous comportements soupçonnés de corruption.

Tout collaborateur, client et candidat de Singer & Hamilton a connaissance de ce code de conduite disponible en interne, dans les salles de réunions, à l'accueil, ainsi que sur notre site internet.

Ils sont sensibilisés aux situations pouvant entraîner une conduite inappropriée des affaires, gérer celles-ci avec honnêteté et intégrité, et éviter de s'engager dans toute situation contraire à ces principes.

Dans le cadre de notre politique achat responsable, nous veillons à nous prémunir contre tout risque de corruption, dans le respect du dernier principe du Pacte Mondial : l'entreprise s'engage à respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption.

Singer & Hamilton s'impose le code de déontologie de la profession qui peut être décrit de la manière suivante : **Discrétion, Respect, Efficacité, Disponibilité, Professionnalisme**

- S'engage auprès de ses clients à étudier leur culture, leur organisation et leurs besoins avant de rédiger la définition de fonction correspondant au poste recherché.
- Garantit la confidentialité sur ses clients et les recherches passées et présentes.
- Informe ses clients de l'évolution de la recherche à l'aide de rapports périodiques.
- Respecte les délais fixés en début de mission.
- Continuellement disponible pour conseiller et informer ses clients.



- Privilégie une relation commerciale sur le long terme basée sur la confiance
- S'interdit de mener parallèlement des recherches similaires pour des clients différents.
- S'interdit de contacter les salariés des lignes de métiers de ses donneurs d'ordre pendant une période définie au contrat.

Singer & Hamilton s'engage à respecter les règles édictées par l'Association of Executive Search Consultant fondée en 1959 à New York qui définit les "best practices " de la profession et ainsi que les directives Européennes (Data Privacy Act) et de la CNIL relatives à la protection des données.



Conclusion

En souhaitant adhérer au pacte Mondial des Nations Unies, Singer & Hamilton concrétise son engagement dans le respect et la promotion au quotidien des standards internationaux les plus exigeants en matière d'éthique, relatifs aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des objectifs économiques, humains et de respect pour l'environnement qui structurent la démarche de développement durable.

Cet engagement s'inscrit également dans le respect des relations commerciales, de la concurrence, des règles de confidentialité et de la prévention contre la corruption.

Par cette communication sur le progrès, nous réaffirmons notre volonté et notre implication de faire de Singer & Hamilton un acteur responsable.

Ayant conscience que les objectifs environnementaux, sociétaux et les intérêts commerciaux se recourent de plus en plus, nous associons nos collaborateurs, nos clients, nos candidats et nos fournisseurs à notre démarche de Responsabilité Sociale.

Dans une démarche de progrès constant, nous allons poursuivre nos réflexions, car nous sommes convaincus que grâce à des approches souples et innovantes, nous réussirons à démontrer notre volonté de faire de Singer & Hamilton une entreprise socialement responsable.





Sommaire Annexes

Annexe 1	Page 17
Annexe 2	Page 18
Annexe 3	Page 20



CABINET SINGER & HAMILTON
40 RUE LA PEROUSE
75116 PARIS

ATTESTATION

Vu les articles L5212-6 et R.5212-5 à R.5212-9 du Code du travail relatifs à l'exonération partielle de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés,

Je soussigné, M. BOULLENGER Mathieu, Directeur de l'Entreprise Adaptée LE PETIT PLUS

Atteste que

CABINET SINGER & HAMILTON
40 RUE LA PEROUSE
75116 PARIS

A répondu partiellement à son obligation d'emploi de travailleurs handicapés par les commandes passées à notre établissement sur l'année 2019 :

Type de contrat	Contrat de fournitures, de sous traitance ou de prestation de service	Contrat de mise à disposition de travailleur handicapé
a) montant Hors Taxes	██████ €	
b) Montant des déductions (coûts des matières premières, produits, matériaux, consommations et des frais de ventes)		
c) Montant des déductions restant à prendre en considération pour le calcul de l'équivalence (a-b) :	██████ €	
Calcul de l'équivalence	████████████████████	<u>Chiffre d'Affaires Utile (C).</u> ██████
Résultat du calcul de l'équivalence (U.B.)	0.07 UB	

Fait au Blanc Mesnil, le 08/01/2020

Le Directeur,

LE PETIT PLUS
Centre d'Activités A. Einstein
19 Avenue Albert Einstein
93150 LE BLANC-MESNIL
Tél.: 01 80 60 61 01
Siret 517 951 719 00027
www.lepetitplus.net

CERTIFICAT DE RECYCLAGE

attribué au site collecté

SINGER & HAMILTON

VOTRE COLLECTE DE CAPSULES USAGÉES EN 2019



Partenaire de collecte

LA POSTE

Centre de recyclage

REMONDIS

Capsules recyclées (kg)

365

Aluminium recyclé (kg)

15

Équivalence cannette (15 cl)

1 536

Marc de café valorisé (kg)

335

Transformé en biogaz et compost agricole

Bénéfice du recyclage* (kg CO₂)

36

Grégoire COJAN

Directeur Technique et Qualité **Nespresso** France

Capsules recyclées par Remondis pour **Nespresso**

REMONDIS

WORKING FOR THE FUTURE

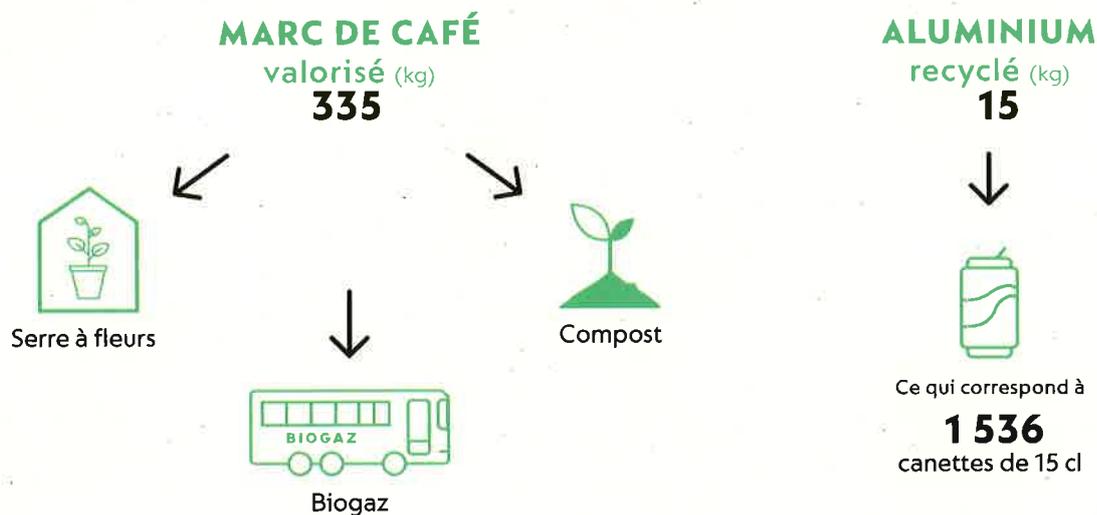
* Bénéfice dû à la réutilisation de l'aluminium et au compostage.

Grâce à
SINGER & HAMILTON,
rien ne se perd, tout se transforme !



Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
365 kg de capsules
ont été collectées et recyclées.

QUE DEVIENNENT VOS CAPSULES ?



Le recyclage de vos capsules **Nespresso**
a permis d'économiser **36 kg** de CO₂.

Ce qui correspond à l'économie de **2 trajets Paris - Orléans** (127 km)



ATTESTATION

Je soussigné, Pépin ASSI, Responsable de l'Association EMMAÜS LIBERTE 42, rue Pierre et Marie Curie à IVRY SUR SEINE (94200), atteste avoir reçu d'ODGERS BERNDTSON 40 rue La Pérouse 75116 Paris un don :

- 1 Table en verre
- 1 Bureau
- 10 cartons d'objets divers

Fait à Ivry-sur-Seine, le 09/12/2019

EMMAÜS LIBERTÉ
42, Rue Pierre et Marie CURIE
94200 IVRY SUR SEINE
N° Association Préfecture : W941001372
SIRET : 303 656 557 00020 - APE 8790B
Tél : 01 43 90 16 68
Email : emmauslibertecompta@gmail.com

Emmaüs Liberté (association loi 1901) N° de siret 303 656 557 00020

Siège: 42, rue Pierre et Marie Curie – 94200 Ivry sur Seine

01 49 60 83 83

Sites : Ivry sur Seine - Charenton le Pont – Champigny sur Marne – Maisons Alfort

www.emmausliberte.org

emmauslibertesiege@gmail.com